

Gerpinnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ

1922 GERPINNES. — Rue de l'Église, Flache.



Bimestriel
mars 2006

Numéro **193**

Sommaire

- 3 DECISIONS DU
CONSEIL COMMUNAL
du 22 novembre 2005
- 4 MEMBRES DU COLLÈGE –
PERMANENCES
- 6 COMMUNIQUÉS DU
COLLÈGE ECHEVINAL
Prochains Bulletins Communaux
Avis (Perte, vol ou destruction de la
carte d'identité électronique)
- 6 POLICE
Les « Pockets BIKES », Interdites
sur la voie publique !
- 7 SPORTS
2^{ème} Jogging des Gazelles
RCIT Loverval (Ecole de Tennis)
Tour d'Italie Cycliste à Villers-Poterie
Gougries Espoir (Week-End Ballant)
- 7 CULTURE
Bibliothèque Communale de
Gerpennes-Entité
Le CLEF
Centre Culturel
Club de Bridge de Loverval
- 10 NATURE ET ENVIRONNEMENT
Calendriers des Différentes Collectes
de Déchets Ménagers
Enquête Publique sur la Gestion de
l'Eau en Région Wallonne
Jardin Naturel Pilote de Gerpennes
ICDI
LE GAL
- 14 SOCIAL
Eté Solidaire – Jobs Etudiants 2006
Aides Provinciales au Logement
Rallye de l'Emploi
Entreprises Agréées Titres-Services
Carnet Rose
CPAS
ONSS
- 17 FESTIVITÉS - SPECTACLE
Parrainage – Concert GALA
Fanfare Royale d'Acoz
Les Grands Feux (Les Flaches,
Fromiée, Villers-Poterie)
Syndicat d'Initiative
Marché Artisanal et des Métiers
de Bouche
Enquête publique sur la gestion

Décision du Conseil communal

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2005

Fabriques d'Eglise

Modifications budgétaires 2005

A. JONCRET

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire n° 1/2005 de la Fabrique d'Eglise Saint Nicolas à JONCRET aux montants suivants :

- Majorations et diminutions des dépenses = 230,76
- L'intervention communale n'est pas modifiée.

B. ACOZ 1/2005

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire n° 1/2005 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin à ACOZ aux montants suivants :

- Majorations et diminutions des dépenses = 1.185
- L'intervention communale n'est pas modifiée.

C. ACOZ 2/2005

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire n° 2/2005 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin à ACOZ aux montants suivants :

- Majorations et diminutions des dépenses = 447,67
- L'intervention communale n'est pas modifiée.

D. GERPINNES

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire n° 1/2005 de la Fabrique d'Eglise Saint Michel à GERPINNES aux montants suivants :

- Majorations et diminutions des dépenses = 1.722
- L'intervention communale n'est pas modifiée.

E. VILLERS-POTERIE

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire n° 1/2005 de la Fabrique d'Eglise Sainte Radegonde à VILLERS-POTERIE aux montants suivants:

- Majorations et diminutions des dépenses = 924,93
- L'intervention communale n'est pas modifiée.

Budgets 2006

A. ACOZ

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le budget de l'exercice 2006 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin à ACOZ aux montants suivants :

- Total des recettes = 10.939,50
- Total des dépenses = 10.939,50
- L'intervention communale s'élève à = 8.824,53

B. GERPINNES

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le budget de l'exercice 2006 de la Fabrique d'Eglise Saint Michel à GERPINNES aux montants suivants :

- Total des recettes = 63.786,89
- Total des dépenses = 63.786,89
- L'intervention communale s'élève à = 39.015,72

C. VILLERS-POTERIE

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le budget de l'exercice 2006 de la Fabrique d'Eglise Sainte Radegonde à VILLERS-POTERIE aux montants suivants :

- Total des recettes = 14.381,22
- Total des dépenses = 14.381,22
- L'intervention communale s'élève à = 10.999,91

Amélioration du chauffage de l'église d'HYMIEE – PROJET - Approbation

Le Conseil communal,

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, ainsi que les arrêtés d'application ;

Considérant la nécessité de procéder à l'étude et à la rénovation des installations de chauffage et de ventilation des églises d'Hymiee, de Joncret et de Fromiée ;


Vu sa délibération du 23 avril 2002 adoptant un contrat d'honoraires type réglant la mission de l'ingénieur-conseil chargé de l'étude et de la surveillance de ce type de travaux ;

Vu le projet établi par le Bureau d'études M. RENARD, auteur de projet, pour la réalisation de travaux de menuiserie en vue d'améliorer le rendement du chauffage de l'église d'HYMIEE au montant estimatif de 6.000 EUR ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget extraordinaire 2005, article 79002/724-60, les voies et moyens étant constitués par un emprunt à contracter par procédure négociée ;

Vu la loi communale ;

Après en avoir délibéré ;

 Ce bulletin est réalisé par
Edition **INROMA** scrl
Rue St-Roch 59 — Fosses-la-Ville

NOUS INTERDISONS LES REPRODUCTIONS DE CE BULLETIN EN TOUTE OU EN PARTIE SANS LE CONSENTEMENT DE LA DIRECTION DE CE BULLETIN. Nous remercions les auteurs de nous avoir permis de publier leurs articles. Si vous souhaitez paraître dans ce bulletin, contactez-nous au :

au 071/71.32.91
ou faxez au 071/71.15.76

Votre délégué commercial M. Louis ROBERT
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0476.64.23.40 inroma@skynet.be

A l'unanimité ;

DECIDE

Article 1 : Le projet d'amélioration du chauffage de l'église d'HYMIEE établi par le Bureau d'études

M. RENARD est approuvé au montant estimatif de 6.000 EUR.

Article 2 : La mission de l'ingénieur-conseil est réglée selon le contrat-type adopté le 23 avril 2002.

Article 3 : Le marché relatif à l'acquisition des fournitures à mettre en œuvre par les services communaux sera attribué par procédure négociée sans publicité.

Article 4 : Les crédits et les voies et moyens sont tels que définis ci-dessus.

Remplacement du chauffage de l'église de JONCRET – PROJET – Approbation

Le Conseil communal,

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, ainsi que les arrêtés d'application ;

Considérant la nécessité de procéder à l'étude et à la rénovation des installations de chauffage et de ventilation des églises d'Hymiee, de Joncret et de Fromiee ;

Vu sa délibération du 23 avril 2002 adoptant un contrat d'honoraires type réglant la mission de l'ingénieur-conseil chargé de l'étude et de la surveillance de ce type de travaux ;

Vu le projet établi par le Bureau d'études M. RENARD, auteur de projet, pour la réalisation des travaux de remplacement de la chaudière de l'église de JONCRET au montant estimatif de 11.071,50 EUR ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget extraordinaire 2005, article 79001/724-60, les voies et moyens étant constitués par un emprunt à contracter par procédure négociée ;

Vu la loi communale ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité ;

DECIDE

Article 1 : Le projet des travaux de remplacement de la chaudière de l'église de JONCRET établi par le Bureau d'études M.

RENARD est approuvé au montant estimatif de 11.071,50 EUR.

Article 2 : La mission de l'ingénieur-conseil est réglée selon le contrat-type adopté le 23 avril 2002.

Article 3 : Le marché sera attribué par procédure négociée sans publicité.

Article 4 : Les crédits et les voies et moyens sont tels que définis ci-dessus.

Modifications budgétaire 3/2005

Monsieur Alain STRUELENS, Président du CPAS, présente la modification budgétaire n° 3 de l'exercice 2005 du CPAS et répond aux différentes demandes de renseignements formulées par les conseillers. Le Conseil communal approuve ensuite à l'unanimité la modification budgétaire n° 3/2005 du CPAS arrêtée par le Conseil de l'Aide Sociale en séance du 20 octobre 2005, aux montants suivants :

	PREVISION		SOLDE
	RECETTES	DÉPENSES	
Budget Initial/ M.B précédente	2.764.961,95	2.764.961,95	0,00
Augmentation	937,50	937,50	
Diminution			
RESULTAT	2.765.899,45	2.765.899,45	

L'intervention communale n'est pas modifiée.

	PREVISION		SOLDE
	RECETTES	DÉPENSES	
Budget Initial/ M.B précédente	41.141,81	28.965,60	12.176,21
Augmentation	937,50	937,50	
Diminution			
RESULTAT	42.079,31	29.903,10	12.176,21

Les membres du Collège échevinal

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre, 1^{er} Echevin, rue du Moulin – 071/50.30.91 – rmarchal@gerpinnes.be
Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion des ressources humaines, fabriques d'église et laïcité, folklore.
Permanence : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

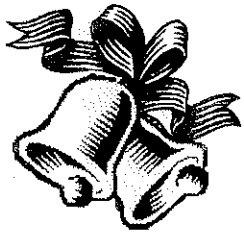
Mme Anne-Marie MOREAUX – BERNARD, 2^e Echevine, 13, allée N-D de Grâce – 071/43.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be
Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.
Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge QUINIART, 3^e Echevin, 34a, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squiniart@gerpinnes.be
Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 4^e Echevin, 2a, rue d'Hanzinne – 0476/26.11.90 – ebeauclaire@gerpinnes.be
Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil. Permanence : sur rendez-vous à la maison communale, 0476/26.11.90.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 5^e Echevine, 20, allée N-D de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be
Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse.
Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Joseph MARCHETTI, 6^e Echevin, 1, rue du Bonbié – 071/50.33.85 – 0475/60.073.2 – jmarchetti@gerpinnes.be
Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.



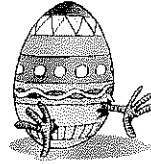
ACOZ

Samedi 8 avril 2006
de 13h à 21h

Place de l'église et rues avoisinantes

Marché artisanal et des métiers de bouche

Réservations : Lefèvre Marc : 0478/ 34 98 92



Grande chasse aux œufs ouverte à tous
à l'école N-D de la Providence, rue des Ecoles
(participation symbolique : 1 €)

Goûter crêpes



Bar - petite restauration - animation musicale

Organisé par : la Marche Saint-Roch et Saint-Frègo, l'Ecole Notre-Dame de la Providence et la Fanfare Royale d'Acoz

Communiqué du Collège échevinal

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

PARUTIONS 2006	DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES
29 mai 2006	25 avril 2006

AVIS

PERTE, VOL OU DESTRUCTION DE LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

1) En cas de perte ou de destruction de votre carte d'identité électronique, vous êtes tenu de faire la déclaration dans les délais les plus brefs à l'administration communale (service Population).

2) En cas de vol, cette déclaration doit se faire dans les délais les plus brefs au bureau de police le plus proche.

Une attestation de déclaration de perte, de vol ou de destruction vous sera remise par l'administration communale ou le bureau de police.

Si cette déclaration ne peut se faire dans les plus brefs délais, vous pouvez contacter le helpdesk du Registre national au 02/210.21.16 afin de prévenir toute utilisation frauduleuse de votre carte. Cependant votre déclaration à la commune en cas de perte ou destruction, ou au bureau de police en cas de vol reste obligatoire afin d'obtenir l'attestation.

Cette attestation doit être restituée à l'administration communale si votre carte est retrouvée.

Après un délai d'une semaine suivant votre déclaration, vous devez introduire les démarches de renouvellement de votre carte d'identité électronique.

P

LES « POCKET BIKES » INTERDITES SUR LA VOIE PUBLIQUE !

Depuis quelques temps, les « Pocket Bikes » ont fait leur apparition sur notre territoire. Le conducteur d'un tel engin, circulant sur la voie publique ou sur les terrains accessibles au public, peut-être poursuivi pour :

Défaut d'assurance : En tant que véhicule automoteur (au sens de la loi du 21.11.1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs), les « Pocket Bikes » sont censés être couvertes par une assurance pour pouvoir circuler sur la voie publique, sur les terrains ouverts au public et sur les terrains non publics mais ouverts à un certain nombre de personnes ayant le droit de les fréquenter. Or dans l'état actuel des choses, les « Pockets Bikes » ne sont pas assurables car elles ne répondent pas aux conditions minimales pour l'être (démunies de tout certificat de conformité).

Les sanctions en cas de non-assurance peuvent être la saisie du véhicule, un emprisonnement de 8 jours à 6 mois et une amende de 550 à 5.500 euros.

Infractions au Code de la Route, article 59.6 : aucun véhicule ne peut être mis en circulation sur la voie publique s'il n'est pas conforme aux dispositions des règlements techniques. Actuellement, il s'agit d'une infraction ordinaire (à partir du 31.03.06, infraction du 1^{er} degré) qui peut valoir au contrevenant une perception immédiate de 50 euros. En cas de convocation devant le tribunal, une amende de 55 à 1.375 euros peut être infligée.

A titre subsidiaire,

- **article 36 :** les conducteurs et cyclomoteurs de cyclos et motos doivent porter le casque de protection. En cas d'infraction, amende de 55 à 1.375 euros.
- **article 71 :** mise en danger d'usagers plus vulnérables: si le conducteur d'une « Pocket Bike » circule sur un trottoir fréquenté, par exemple, il pourra également être sanctionné d'une amende de 55 à 1.375 euros.

Quelques conseils pour les utilisateurs de « Pocket Bikes »

Ne pas rouler sur la voie publique, ni sur les parkings de grandes surfaces, c'est interdit et dangereux.

Portez toujours un casque et des protections aux coudes et aux genoux

Ne transportez aucun passager, même si c'est un enfant. L'engin n'est pas prévu à cet effet.

Les « Pocket Bikes » ne sont pas destinées aux enfants car ce sont des engins puissants et rapides.

Ne circulez que pendant la journée et sur des surfaces planes et dures.

Sport

2^{EME} JOGGING DES GAZELLES

Rien que pour vous Mesdames, 2^{ème} Jogging des Gazelles

Le Samedi 08 avril 2006 à 16h00

Départ et inscription : Maison de Village d'Hymiee, PAF : 5,-€

7 kms sur routes et chemins faciles, agréables et sécurisés. Souvenir de qualité à toutes, prix aux trois premières de chaque catégories et très beau tirage au sort.

Renseignements : Robert Thonon au 071/50.37.70



Intéressé par la petite balle jaune ?
Envie d'imiter Justine, Kim, Olivier, Xavier, ...
Ou simplement envie de se divertir de façon ludique.

L'école vous propose des cours toute la saison, des stages, pour tout niveau et pour tout âge.

Le mercredi 19 avril : *Initiation gratuite de 14h à 15h au tennis, au mini-tennis (dés l'âge de 4 ans).*

Du matériel sera mis à disposition ; seules des chaussures de sports (sans galettes) sont à prévoir.

Vacances d'été : Stages :

- du 03 au 07 juillet 2006
- du 10 au 14 juillet 2006
- du 21 au 25 août 2006
- du 28 au 31 août /1^{er} septembre 2006

Rem : Stage du mois août ; possibilité d'une activité VTT l'après-midi.



Adresse du Club : 14, rue des Mésanges à Loverval (prendre à droite en montant sur la chaussée de Philippeville juste avant la station Total puis première à droite)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Hugues BELSACK (enseignant et diplômé)

au 0479/75.00.89 ou par mail : hugues.belsack@skynet.be

AVIS À TOUS LES SPORTIFS ET AUTRES AMATEURS DE CYCLISME

Dans le cadre du passage du tour d'Italie cycliste 2006 à Villers-Poterie



Le comité des fêtes vous invite le dimanche 7 mai sur le parking de l'ancien Spar. (route de Châtelet).

En partenariat avec l'administration communale.

Vous pourrez attendre la caravane et les coureurs dans une ambiance musicale et festive.

Bar, petite restauration, toilette, sono, tribune VIP et participation probable d'invités sportifs, ...

En cas de météo capricieuse, vous serez à l'abri...

Thème de la journée : « La vie en rose »

Parez-vous le plus possible de la couleur du maillot du leader de la course !!!

Il faut que l'on nous remarque...

Alors rejoignez-nous en famille (le site sera sécurisé) ou entre amis pour une après-midi conviviale et sportive.

Ouverture du bar dès 12h00'...

(La caravane est prévue vers 15h30' et la course entre 16h30' et 17h00')

GOUGNIES ESPOIR

Le Club de Gougny Espoir organise les 20 et 21 mai 2006, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du club un **WEEK-END BALLANT** réunissant entre vingt et trente équipes inscrites à la R.A.S.P.C. (service public de Charleroi)

L'organisation de ce tournoi prévoit une éliminatoire le samedi entre toutes les équipes et toutes les équipes joueront dans leur série inscrite à la R.A.S.P.C. en 2006

Le dimanche étant réservé aux finales entre équipes qualifiées, il est à noter qu'en fin de journée un souper sera servi à chaque joueurs. Il est possible pour les accompagnants de réserver (avant le 31 mars 2006) auprès de leur responsable de club une place pour ce souper au prix démocratique de 07 euros.

Local : Café « La Peterelle » - place de Gougny, 5 à 6280 Gougny
Renseignements : Robert JONNART (secrétaire) – 071/388.910 ou 0497/032.282

Culture

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Musée des Sarrazins - Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval – Bus E, 10 et 451

Tous les mercredis de 15 à 17 heures – 071/437655 - bibliogerpennes@skynet.be

Sixième prix Farniente	Samedi 25 mars 2006 - Séance académique à 11 heures	A partir de 13 heures jeu « Farniente en herbe » et rencontre avec les auteurs (www.farniente.be)
Café littéraire	Vendredi 21 avril et le 19 mai de 14 heures 30 à 16 heures 30	« Le valet de peinture » par Francine Belche et « Une odeur de gingembre » par Aline Poncet
Ludothèque	Tous les mercredis de 15 à 17 heures	Prêts de jeux. Infos: Jacqueline Loss 0476/845103
Les riboteurs	Samedi 20 mai 2006	Infos : 0474/719636 - Charleroi-Sud 9 heures 20. Erbisoeul. Mouligneau. Pique-Nique. Mons.

NOUVEAUTES MARS 2006

- Higgins Clark Mary Rien ne vaut la douceur du foyer, roman
 Queffelec Yann Ma première femme, roman
 Sapienza Goliarda L'art de la joie, roman
 Boyle T. C. D'amour et d'eau fraîche, roman
 Sojcher Frédéric Kermesse héroïque du cinéma belge.
 Trois tomes.
 Torrekens Michel Foetus fait la tête, nouvelles
 Kennedy Douglas Les charmes discrets
 de la vie conjugale, roman.
 MacKenneth Nicole La pierre de la destinée, roman historique
 Passek Jean-Loup Dictionnaire Larousse du cinéma.
 Georis Michel Un siècle d'Université du Travail en images,
 monographie
 Auster Paul Brooklyn folies, roman
 Toussaint Jean-Philippe Fuir, roman
 Rio Bernard Vagabond de la belle étoile, roman
 Nielsen Docteur J. La prison de glace, autobiographie.
 Fiori Jean Pierre l'Ermite et la première croisade, histoire
 Besson Patrick Saint Sépulcre, roman
 Soisson Jean-Pierre Charles-Quint, biographie
 Jardin Alexandre Le roman des Jardins, roman
 Weyergans François Trois jours chez ma mère,
 roman, prix Goncourt
 Germain Sylvie Magnus, roman
 Dejaer Etienne A tout problème sa solution,
 la vitanalyse, psychologie
 Bertrand Remi La mandarine blanche, essai
 Bertrand Remi Philippe Delerm et le minimalisme positif, essai
 Berenboom Alain Le lion noir, roman
 Lavachery Thomas Bjorn aux enfers, tome 1, roman

En projet « Je lis dans ma commune »

La participation démocratique à l'honneur du 22 au 30 avril 2006.

Dans le cadre de l'opération « Je lis dans ma commune », la bibliothèque de Gerpinnes-Loverval propose

Samedi 22 avril 2006 à 14 heures 30, **ouverture d'une exposition de livres sélectionnés sur le thème de la démocratie et promenade commentée** dans les rayons de la bibliothèque par des acteurs. En collaboration avec Eddy Piron de Radio-Nostalgie.

Samedi 22 avril à 15 heures 30, après midi tout public : « **jeux de mots, jeux de livres : devine ce que je lis...** » Avec la participation de la ludothèque de la Ligue des Familles.

Vendredi 28 avril 19 heures 30 : « **Droits humains et démocratie** » : rencontre avec Jean-Marie Detilleux, un lovervalois responsable à Amnesty International. Présentation des livres du CIDDHEL (centre d'information des droits humains et des libertés) et d'OXFAM-SOLIDARITE

Vidéo de courts métrages et documentaires choisis sur le thème de la Participation démocratique avec la collaboration de l'ALCA (atelier lovervalois de cinéma amateur) et du CINAC (cinéma amateur de Charleroi). En avant programme, interview de Catherine Hermany-Vieille lors de sa visite à la bibliothèque communale.

A l'occasion de l'opération « Je lis dans ma commune », la bibliothèque est ouverte pendant toute la semaine sur rendez-vous par téléphone. L'accès est gratuit.

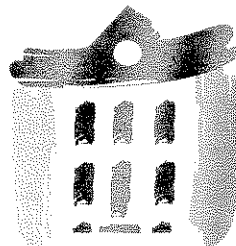
LE CLEF

«Le CLEF de Gerpinnes organise trois activités à l'ancienne Maison communale de Loverval, Place M. Brasseur n°1.

1. **Un groupe de conversation anglaise** : si vous n'avez jamais fait d'anglais ou que vos "restes" sont devenus trop ténus, ne craignez pas de nous rejoindre.
 Contacter Me Michèle Michaux au n° 071/432746 ou 0496/429759.

2. **Un cours de gymnastique du dos** : exercices spécifiques-bien-être-relaxation-respiration. Tous les jeudis de 15.30h à 17h et de 17.30h à 19h. Pour tout renseignement : 071/21.39.33.
3. **Des séances de sophrologie** : pour raviver les couleurs de votre vie, développer le potentiel positif qui est en vous, mieux gérer vos émotions et vos relations aux autres ou simplement apprendre à vous détendre ... contacter Claudine Hubert : 071/364632 ou hubclo@yahoo.fr

A très bientôt.

INFOS DU CENTRE CULTUREL – MARS 2006.

CENTRE CULTUREL
GERPINNES asbl

Centre culturel de Gerpinnes
Rue de Villers, 61 à Gerpinnes
Tél. 071.50.11.64 ou
0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83
Adresse électronique
gerpinnesculture@skynet.be

PROCHAINS ATELIERS CRÉATIFS POUR ENFANTS**Pâques, "Les jeux olympiques".**

Du lundi 3 au vendredi 7 avril.

Votre enfant rêve d'obtenir une médaille aux jeux olympiques? Inscrivez-le à cet atelier où il pourra s'initier à différentes techniques sportives. Pas besoin d'être fort, un peu d'entraînement, de souplesse, beaucoup de concentration et de volonté, et il se retrouvera sur les marches du podium! Au programme de la semaine, également ateliers modelage, gourmandises, création artistique.

Été (juillet et août), "Sculptons la nature".

Du lundi 3 au vendredi 7 juillet et du lundi 21 au vendredi 25 août.

Traverser les forêts de nos contrées, observer la nature, sa faune et sa flore, fabriquer des tanières, sculpter la nature, voilà ce qui attend les enfants lors de ces deux semaines d'été. Ateliers de découverte nature, conte, jeux, modelage...

Ces ateliers créatifs, organisés avec la collaboration du Service provincial de la jeunesse et du Service des animations de la province du Hainaut, se déroulent au Centre culturel de 9 à 15 heures 30. Les frais d'inscription s'élèvent à 50 euros pour le premier enfant et 35 euros pour un frère ou une sœur. Le paiement confirme l'inscription. Il importe de réserver par téléphone avant tout paiement.

"La Photo numérique, comment ça marche", cours d'initiation;

La première session de ce nouveau cours est complète. Vu son succès, de nouvelles sessions seront programmées. Si vous êtes intéressé par ce cours, contactez le Centre pour vous inscrire sur la liste d'attente. Vous serez informés des prochaines dates de cours.

"Outlook express, comment ça marche?", cours de spécialisation.

Ce cours vous aide à paramétrer votre logiciel de messagerie "Outlook Express", à configurer des règles de messages, à organiser les dossiers de réception...

Renseignements auprès du Centre pour inscription ou pour connaître les prochaines dates.

"Vendre et acheter aux enchères sur le web, comment ça marche?", cours de spécialisation.

Créer un compte vendeur, mettre des objets en vente, chercher et acheter des objets... les jeudis 20 et 27 avril et le jeudi 4 mai. Inscription, syllabus compris, 30 €.

"Brassens en lumière"

Le Centre culturel commémore en 2006 le 25^{ème} anniversaire de la disparition de Georges Brassens par un programme d'activité qui a débuté le mardi 21 février. Ce programme, qui remet en lumière ce talentueux poète de la chanson française, se déroulera jusqu'en novembre.

Conférence le mardi 21 mars, "Monsieur Georges Brassens" – salle Pouleur, rue des Ecoles, à Acoz. Jean-Philippe Motquin, amateur passionné, viendra nous parler en toute simplicité de la vie, de la carrière, de l'auteur. Cette soirée sera également l'occasion pour les passionnés de passer un moment d'échanges et de discussion à propos de leur sujet favori!

Concert, "Mimile chante Brassens", samedi 10 juin, salle Pouleur, rue des Ecoles à Acoz. Un artiste de notre région, Vincent Delire, mieux connu sous le nom de Mimile, viendra interpréter des chansons de Georges Brassens en français et en wallon. Un moment de détente et de poésie à ne pas manquer!

Exposition "Brassens en lumière", du samedi 21 au dimanche 5 novembre, salle Pouleur, rue des Ecoles à Acoz ou Maison de Village de Lausprelle (Place).

Une exposition dans laquelle vous pourrez découvrir des photos, posters, disques, livres, anecdotes... et réentendre dans un espace vidéo, des interviews, des extraits de concerts...

Spectacle original, "Brassens en lumière", dimanche 29 octobre et dimanche 5 novembre, salle Pouleur ou Maison de Village de Lausprelle (Place).

Un spectacle totalement original, mettant en scène des chanteurs et des comédiens, amateurs "chevronnés", qui interpréteront et joueront des textes du répertoire de ce géant de la chanson française. Des éléments audio-visuels, feront revivre Georges Brassens au cœur du spectacle. Si vous souhaitez participer à ce projet, contactez le Centre culturel.

Ateliers créatifs pour enfants de 4 à 10 ans, du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre, au Centre culturel. "Sur les pas de Brassens"... les enfants vont eux aussi dans le cadre de cette année Brassens, découvrir des chansons que Georges Brassens imagina pour eux. Ils apprendront à les chanter, mais aussi à les illustrer en les sculptant, les dessinant...

ETATS GÉNÉRAUX DES ASSOCIATIONS

Le Centre culturel, aidé par un petit groupe de travail, donne la parole aux groupements de l'entité pour recueillir leurs idées, avis, suggestions, remarques sur une série de thèmes, parmi lesquels "les groupements et l'utilisation des salles communales", "les groupements et les aides publiques", "les groupements et le matériel disponible dans l'entité"... Le Centre culturel veut ainsi donner la parole à ceux qui font vivre notre commune: les responsables de comités associatifs. Tous les comités ont été contactés par courrier, mais si, par hasard, votre comité n'a pas été informé de ce projet, contactez le Centre, nous vous adresserons le courrier d'information. En mars, des réunions seront organisées dans chaque village afin de

rassembler les remarques. Ensuite, l'ensemble des constatations seront communiquées à tous les groupements lors d'une rencontre générale le samedi 22 avril à la salle Pouleur.

CAMÉRA DANS LA CITÉ... CONCOURS ET FESTIVAL DE VIDÉOS AMATEURS

Passionnés de vidéos, le Centre culturel vous offre une possibilité de montrer votre talent!

Il tente en effet une nouvelle expérience: un concours doublé d'un festival de vidéos amateurs, sur le thème de la vie dans la cité: la vie des comités ou des associations, la vie dans les quartiers, les services disponibles dans notre commune, l'environnement... Constituez une petite équipe de quatre ou cinq membres, comportant obligatoirement des personnes de générations différentes, imaginez un petit scénario, une petite histoire, un projet de reportage ou de documentaire, concernant un aspect de la vie dans notre commune et... contactez le Centre culturel pour vous inscrire!

CLUB DE BRIDGE DE LOVERVAL

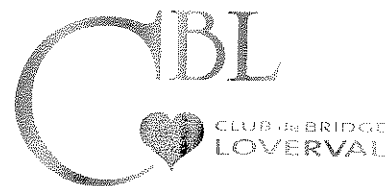
Vous aimez les jeux de cartes...

Le BRIDGE vous intéresse...

Vous cherchez un moyen d'apprendre et de pratiquer ce merveilleux sport cérébral...

Dans un cadre très convivial...

...Alors, n'hésitez plus et rendez-vous au



Chaque année (depuis vingt ans), le Cercle de Bridge de Loverval organise un **CYCLE D'INITIATION** comprenant 12 séances hebdomadaires d'une durée de 2 heures chacune et se déroulant le mardi (ou le mercredi) à 19h30 au local du Cercle.

Les cours sont dispensés selon une méthode adaptée et mise au point pour les débutants.

Cette année, le cycle est divisé en deux périodes, la première avant et la seconde après les vacances estivales.

Une réunion d'information aura lieu au club le **MARDI 4 AVRIL** à 19 h 30 (si vous êtes intéressés et que cette date ne vous convient pas, veuillez téléphoner au président, Michel Monseur, 071/43.76.56).

Le **C.B. LOVERVAL** occupe les locaux de la salle communale du Try d'Haies située chaussée de Philippeville (en face du Brico). Le parking et l'entrée se trouvent à l'arrière du bâtiment (rue Charon).

Nature et environnement

CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- Lundi pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- Mardi pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2006, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Pâques	Lundi 17/04/2006	Samedi 15/04/2006
Fête du travail	Lundi 01/05/2006	Samedi 26/04/2006
Pentecôte	Lundi 05/06/2006	Samedi 03/06/2006

B) Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le lundi, deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- le lundi, une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Mars	Avril	Mai	juin	juillet
Sacs bleus PMC					
Tous les villages de l'entité	05 et 20	03 et 15 (Sa)	08 et 22	03 (Sa) et 19	03 et 17
Papiers et cartons					
Tous les villages de l'entité	13	10	08	12	10
Verre					
Tous les villages de l'entité	13	10	08	12	10

Sa = Samedi

Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret. Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le lundi 17/04/2006, le mardi 18/04/2006, le lundi 01/05/2006, le jeudi 25/05/2006, le lundi 29/05/2006, le lundi 05/06/2006, le vendredi 21/07/2006 et le lundi 24/07/2006.

Pour plus d'infos...

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.fostplus.be
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs à conteneurs, la prévention et la gestion des déchets
- formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.org.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU EN RÉGION WALLONNE

Réunion grand public à Charleroi, le 31/03/2006 à 19h00

Du 1er janvier au 30 juin 2006, se tient en Région wallonne une enquête publique sur la gestion de l'eau. Les documents, de même que les coordonnées des acteurs relais sont par ailleurs disponibles sur le site <http://eau.wallonie.be>

Durant ces six mois, différents événements se tiennent pour informer à la fois le grand public, les partenaires des Contrats de rivière, les communes, les associations, et de façon plus générale les acteurs de l'eau.

La réunion grand public qui se déroulera à Charleroi est plus particulièrement destinée aux acteurs du sous bassin hydrographique de la Sambre.

La réunion aura lieu à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, Place Charles II à 6000 Charleroi.

Il est demandé aux personnes de s'inscrire par voie électronique à kv@icedd.be (à défaut par fax adressé à Madame Karine VANDE STEENE au 081/25.04.90) en mentionnant leurs coordonnées complètes et en précisant la réunion à laquelle ils souhaitent participer.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez Madame Ingrid Broucke (071/50.90.34), éco-conseillère à l'Administration communale.

JARDIN NATUREL PILOTE DE GERPINNES

AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse.

LE « JARDIN NATUREL PILOTE DE GERPINNES »

Dans le cadre du PCDN

Au centre de notre entité, un jardin agréable composé uniquement d'essences locales, vous invite à la détente et à la découverte grâce aux judicieux conseils prodigués par les membres du cercle horticole.

Le jardin naturel présente les différents biotopes de notre région que constituent les haies, les bosquets, les mares, les prairies, les vieilles souches, les vieux murs, les milieux rudéraux.

A partir du samedi 06 mai 2006 et tous les samedis de 14 à 18h ouverture du « Jardin Naturel Pilote » de Gerpinnes - rue du Parc St. Adrien.

Vous pouvez y découvrir toutes les plantes de nos régions avec leurs propriétés, culinaires, médicinales, aromatiques, etc...

Vous pourrez également visiter notre stand de démonstration de compostage et y recevoir les renseignements nécessaires à sa réalisation.

ENTREE GRATUITE ;

Visite guidée possible en semaine pour écoles et groupes sur réservation : 071/50.22.28

GAL

30 actions pour améliorer le cadre de vie dans ma commune. Consultation publique !

Balisage et nettoyage de sentiers, mesures de gestion pour nos paysages, protection de zones humides, sensibilisation sur la biodiversité et sur le patrimoine ...

Après plus d'un an d'analyse, de recherche et de rencontres, une trentaine d'actions concrètes ont été identifiées par différents partenaires actifs sur le territoire des communes de Cerfontaine, Gerpinnes, Florennes et Walcourt. Les actions proposées concernent le patrimoine bâti, les ressources naturelles, les paysages et les sentiers publics des communes associées au sein Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces actions visent à préserver le caractère rural de nos villages et de nos paysages, à encourager la découverte de nos richesses locales, à préserver nos ressources naturelles.

Donnez votre avis !

Avant de concrétiser ces actions, le GAL et les communes souhaitent récolter l'avis des citoyens afin de mieux fixer les priorités à donner pour les années à venir.

Quatre soirées d'information publique sont organisées.

Au choix :

- le 13 mars 2006 à 19h30 à la Salle du Cerf à Cerfontaine (rue de Senzeille)
- le 14 mars 2006 à 19h30 à la Salle communale de Thy-le-Château (rue des Marronniers)
- le 15 mars 2006 à 19h30 à la Salle Pouleur à Acoz (rue des Ecoles)
- le 16 mars 2006 à 19h30 au Foyer culturel à Florennes (rue de Mettet)

Les citoyens sont invités à se prononcer sur les actions du 13 au 31 mars au moyen d'un questionnaire disponible dans les administrations communales et sur le site Internet www.entre-sambre-et-meuse.be. Vos avis et vos encouragements pour mener à bien ces projets sont les bienvenus ! Parlez-en autour de vous, diffusez l'info et rejoignez nous lors d'une des 4 soirées d'info !

Ces actions s'intègrent dans un vaste programme de valorisation des ressources naturelles et culturelles mené par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le GAL est financé par l'Union européenne, la Région wallonne et les 4 communes partenaires et développe une série d'actions dans le domaine du tourisme, de l'environnement et du folklore. Parmi celles-ci citons l'édition d'un guide des produits de terroir, d'un calendrier des marches folkloriques, la réalisation d'un état des lieux des chemins et sentiers publics de chaque communes, la mise en ligne d'un nouveau site Internet dédié à l'Entre-Sambre-et-Meuse...

Info : 071 32 36 60

<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>



LE CONSEIL FUTÉ

Acheter des produits de saison et locaux

En vous fournissant en fruits et légumes de saison, vous améliorez la qualité gustative de vos aliments qui n'ont pas été produits en créant artificiellement leurs conditions normales de développement. Ils subissent donc moins d'apports extérieurs visant à assurer leur croissance.

C'est l'exemple de la pomme qui vient du Cap en Afrique et de la Jonagold bien de chez nous. Mais également le fait de manger des fraises en janvier ... Ces légumes viennent de très loin ou on été produit dans des serres chauffées, avec un apport d'éclairage artificiel pour accélérer leur croissance. Souvent ces fruits ou légumes n'ont pas le même goût d'ailleurs.

De surcroît, ils sont moins chers.

Vous favoriserez nécessairement les produits locaux qui n'ont pas subi un transport souvent dommageable pour les produits alimentaires.

Vous contribuez à diminuer votre impact sur l'environnement. En effet, il a fallu moins d'énergie pour faire pousser ces fruits et légumes, et également pour les transporter du lieu de production jusqu'au magasin.

Manger au mois de mars 1 kg de fraises venant d'Israël et transportées par avion revient à consommer 4,9l de pétrole tandis que consommer en mai-juin des fraises produites dans notre région consomme 0,2 litres de pétrole.

Alors quels fruits et légumes pour quelle saison ?

Printemps	artichaut, asperge, choux, petit pois, radis, salade (laitue, scarole), fève, chou-fleur
Été	ail, aubergine, oignon, pomme de terre, haricot vert, melon, pastèque, poivron, salade, tomate, carotte, brocoli, courgette
Automne	brocoli, carotte, céleri, échalote, champignon, potiron, navet, pommes
Hiver	avocat, céleri, endive, mâche, poireau, topinambour, cornée d'Anjou (salade), choux de Bruxelles

Pour le choix des fruits et légumes un petit conseil complémentaire : achetez des produits «bio» : ils ne sont pas nécessairement meilleurs de goût, mais ils ont été produits en respectant l'environnement et contiennent moins de pesticides, c'est plus sain. Pour les reconnaître, cherchez sur l'étiquette les labels tels que «Fruit'net», «Biogarantie», «Nature et Progrès», se sont les plus courants.

Achetez ces fruits et légumes au fur et à mesure. Cela évite le gaspillage. A savoir que même dans un frigo, ces aliments perdent vite leurs vitamines et deviennent moins appétissants.

N. Brisy, resp. communication à l'I.C.D.I.

L'EAU D'ICI, L'EAU DE LÀ

Exposition « L'eau d'ici, l'eau de là »

Le week-end du 25 et 26 mars 2006

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'eau (sous l'égide de l'UNESCO), l'administration communale en collaboration avec le centre culturel organise une exposition intitulée «L'eau d'ici, l'eau de là».

Cette exposition, par la présentation d'œuvres d'artistes locaux agrémentée de visions d'ailleurs, a pour objectif de confronter notre perception de l'eau à celles existant dans d'autres continents ; chaque région du monde estimant l'eau à sa façon. Par la même, elle traitera également de la problématique de la gestion et de la conservation des ressources en eau et abordera ainsi la notion de développement durable.

Programme : (* réservation souhaitée)

Exposition « L'eau d'ici, l'eau de là » : Salle Pouleur à Acoz, le samedi 25 et le dimanche 26 mars de 13 à 19 heures

Découverte du château d'eau de Lausprelle – Lovervai : Rendez-vous sur place, le samedi 25 mars à 10 heures

Conférence – débat « L'eau, un bien pour tous » : Salle Pouleur à Acoz, le samedi 25 mars dès 19h30

Promenade « Retour aux sources » : Rendez-vous à l'Office du Tourisme, le samedi 25 mars à 14 heures

Animation pour enfants : Salle Pouleur à Acoz, le dimanche 26 mars dès 15h00

Entrée gratuite.

Pour toutes informations et/ ou réservations, n'hésitez pas à contacter le service environnement (071/50.90.34) ou l'Office du Tourisme (071/31.49.46) ; de plus amples renseignements sont également disponibles sur le site Internet www.gerpinnnes.be.

ECO - JARDIN

RUE DE PHILIPPEVILLE 223A - 6280 GERPINNES

☎ 071.21.88.34 - FAX 071.21.88.55

TONDEUSES - TRACTEURS

REPARATION ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

SEMENCES

Social

ETE SOLIDAIRE – JOBS ETUDIANTS 2006

La Cellule PPP propose aux jeunes Gerpinnois un job d'été durant les vacances de juillet et août 2006.

Intéressé par un JOB ?

Contacte-nous au 071/50.90.29 ou 071/50.90.47 Ou Inscris-toi à l'Administration Communale de Gerpinnes - Cellule P.P.P.
Avenue Reine Astrid, 11 – 6280 GERPINNES.
e-mails de contact : vbaudouin@gerpinnes.be ou ghayez@gerpinnes.be

AIDES PROVINCIALES AU LOGEMENT

Prêts sociaux au logement pour l'achat, l'aménagement ou la construction d'habitation.

Prêts sous seing privé (sans frais de dossier, ni frais de notaires) à taux fixe.

Durée : 5, 10 ou 15 ans

Montant maximum : 14.880,00,-€ + 1.480,00,-€ / enfant à charge.

Réduction sur taux octroyées en fonction de la situation sociale des emprunteurs :

- 0,25 % par enfant à charge ou assimilé (maximum 1 %)
 - 0,75 % pour les revenus modestes (revenus annuel imposables globalement n'excédant pas 25.000,00,-€ ou 20.000,00,-€ pour les isolés ; montant à majorer de 1.860,00,-€ par enfant à charge) ou 0,50 % pour les revenus moyens (revenus annuels imposables globalement n'excédant pas 37.500,00,-€ ou 31.000,00,-€ pour les isolés ; montants à majorer de 1.860,00,-€ par enfant à charge)
 - 0,50 % pour habitation modeste (revenu cadastral non indexé inférieur ou égal à 745,00,-€)
- Le taux minimum obtenu après réductions ne peut toutefois pas être inférieur à 3 %

Avances sans intérêts sur 80 % de la prime régionale à la réhabilitation ou à la restructuration

Permet de réaliser les travaux prévus dans le cadre de la prime à la réhabilitation ou à la restructuration de la Région wallonne en réduisant l'engagement de fonds propres, la prime n'étant versée qu'après l'accomplissement des travaux.

Prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire

Prime de 619,73,-€ complémentaire et subordonnée à la prime régionale. Egalement cumulable aux subsides éventuellement octroyés par les communes et les distributeurs d'électricité (intercommunale/régie)

Plus d'infos ?



Service Provincial du Logement
Delia-Hainaut
102, avenue Général de Gaulle -
7000 Mons
tél. : 065/382.358 – 382.359 –
382.330 – 382.367
e-mail : cellule.logement@hainaut.be
site internet :
<http://logement.hainaut.be>

RALLYE DE L'EMPLOI

Du 21 mars au 24 mars 2006, l'asbl MIREC (Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi) organise son 5^e Rallye de l'Emploi à la Salle des Congrès du Palais des Beaux Arts de Charleroi.

Cet événement contribue à mettre en relation les différents demandeurs d'emploi avec les chefs d'entreprises de différents secteurs. C'est donc une occasion pour eux de trouver un emploi.

Le Rallye comporte la méthodologie habituelle de la MIREC mais à une plus grande échelle durant quatre jours.

Lors de cette manifestation, les demandeurs d'emploi pourront trouver :

- Des postes de travail décrochés au préalable par les prospecteurs de la MIREC auprès des entreprises ;
- Des prospecteurs disponibles pour la recherche de postes vacants ;
- Un accompagnement individuel et personnalisé ;
- L'ensemble des organismes nécessaires à la finalisation d'une embauche.

Les publics cibles auront donc rendez-vous avec leur avenir à partir de 11h lors de ces quatre journées qui seront peut-être pour certains, l'occasion de trouver un travail stable et d'ainsi démarrer une nouvelle vie.

Renseignements au 0800/12 352

ENTREPRISES AGREES TITRES-SERVICES

Vous habitez la région de Gerpinnes ?

Vous êtes stressée par le boulot, les enfants, les tâches ménagères ?

Vous ne prenez plus le temps de souffler ?

Vous souhaitez une aide pour le nettoyage à votre domicile ?

Si vous répondez oui aux quatre questions ?

Appelez sans tarder la SCRL à finalité sociale « SINET-Gerpinnes » au numéro 0496/92.46.50

NOUS VOUS PROPOSONS :

- La garantie d'un travail soigné, par un personnel de confiance et professionnel.
- La participation à un projet qui crée de vrais emplois dans votre région.
- Le coût d'une heure de prestation à 6,70 €. (1 Titre Service + déductibilité fiscale).
- Un suivi personnalisé en tant que client par l'encadrement de la société.
- La garantie d'une couverture sociale pour tous nos travailleurs, notre société les assure en cas d'accident dans le cadre de leur mission.
- La SCRL SINET à finalité sociale poursuit plusieurs objectifs :
 - Création d'emplois durables
 - Amélioration de la qualité de vie par un service de qualité
 - Prestation d'un service de proximité
 - Combattre le travail au « Noir »

CARNET ROSE

Skouti Nawal	née le 30 décembre 2005	de Gerpinnes
Mele Valentina	née le 31 décembre 2005	de Acoz
Nemery Lili	née le 09 janvier 2006	de Gerpinnes
Claeys Pauline	née le 12 janvier 2006	de Acoz
Joris Laure	née le 16 janvier 2006	de Acoz
Dupont Romane	née le 17 janvier 2006	de Gougnyes
Degraux Léa	née le 23 janvier 2006	de Acoz
Piérard Matthias	né le 24 janvier 2006	de Acoz
Goffin Rafaël	né le 24 janvier 2006	de Loverval

Samoïlenko Matisse	né le 31 janvier 2006	de Acoz
De Houck Robin	né le 03 février 2006	de Gerpinnes
De Laere Noémie	née le 06 février 2006	de Acoz
Vandercappellen Laly	née le 07 février 2006	de Gerpinnes
Flamand Noémie	née le 10 février 2006	de Gerpinnes

LE CPAS DE GERPINNES

NOUVEL HORAIRE DU CPAS

Le CPAS est accessible à la population de 8h00 à 17h00, chaque jour ouvrable.

C.P.A.S.

Monsieur Alain STRUELENS, Président du CPAS.

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures.

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur QUAIRIAUX se tiennent les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois de 10 à 12h00 à l'Hôtel de Ville.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu les 4 avril, 2 mai et 13 juin 2006 de 17 à 19 h 00.

Les consultations sont suspendues pendant les mois de juillet et août.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

CONSULTATIONS INFORMATIQUES

Vous cherchez un emploi, une formation, un logement, une réponse à une question d'ordre social :

Le C.P.A.S. de Gerpinnes met à votre disposition un ordinateur, connecté sur le réseau INTERNET.

Un membre du personnel vous assistera dans la consultation.

Cet ordinateur est accessible GRATUITEMENT le jeudi de 8 à 16 heures.

Afin que chaque personne bénéficie d'une aide, il vous est demandé de contacter le C.P.A.S. afin de fixer rendez-vous. (Tél. 071/50.29.11)

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante, le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;

Vous souhaitez une activité à domicile ;

Vous aimez vous occuper des enfants ?

Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?

Vous bénéficiez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 15,47 euros par enfant et jour de garde qui sont imputés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ...INTERESSEE ?

Contact : Madame Nelly MOULU, responsable du service – 071/27.67.47 (numéro direct) ou 071/50.29.11 – Permanence le lundi de 9 à 10 heures et le jeudi de 9 à 12 heures.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpinnes, rue des Ecoles 31 à 6280 ACOZ.

ROMPRE L'ISOLEMENT SOCIAL DU 4^{ème} AGE

Dans le cadre d'un projet visant à rompre l'isolement social du 4^{ème} âge développé par la Fondation Roi Baudouin, le CPAS organise le : **MERCREDI 19 avril** dès midi.

À la Salle Pouleur à Acoz.

Un repas chaud avec animation musicale.

Toutes les personnes âgées de 80 ans et plus y sont conviées.

Un Service transport pourra être assuré, à la demande.

NOUVEAU SERVICE A LA POPULATION

Les habitants de Gerpinnes disposant d'un compteur à budget peu-vent – depuis le 1^{er} août 2005 – recharger leur carte à puce au CPAS de Gerpinnes, uniquement avec leur carte bancontact et selon l'horaire suivant :

Chaque 1^{er} mardi du mois de 13H00 à 19H00.

Chaque 3^{ème} mardi du mois de 8H00 à 12H00.

Les points de rechargement Electrabrel restent accessibles aux heures d'ouverture habituelles.

OFFRE D'EMPLOI

Le CPAS recherche, par appel externe :

2 ouvriers polyvalents

Fonction : le travail sera axé sur la distribution des repas à domicile et sur les dépannages intérieurs et extérieurs.

Profil : diplôme du secondaire inférieur au minimum
répondre aux conditions du Programme de Transition Professionnel.

sens de la communication et de l'organisation.
sens de l'initiative.

résidence principale dans l'Entité de Gerpinnes.

Contrat : contrat de travail à temps plein, à durée déterminée, (pour un maximum de 2 ans) après avoir satisfait à un test de sélection.

Précision sur la fonction : sur demande au secrétariat du CPAS.

Dépôt des candidatures : les candidatures, accompagnées d'un CV, seront adressées au CPAS – 31 rue des Ecoles, à 6280 Gerpinnes pour le 5 avril 2006.

L'ouvrière repasseuse

Profil : diplôme du secondaire inférieur au minimum.

répondre aux condition du PTP.

sens de la communication.

sens de l'initiative.

résidence principale dans l'Entité de Gerpinnes.

Contrat : contrat de travail à temps plein, à durée déterminée, (pour un maximum de 2 ans) après avoir satisfait à un test de sélection.

Précision sur la fonction : sur demande au secrétariat du CPAS.

Dépôt des candidatures : les candidatures, accompagnées d'un CV, seront adressées au CPAS – 31 rue des Ecoles, à 6280 Gerpinnes pour le 5 avril 2006.

O.N.S.S.

OFFICE NATIONAL DE SECURITE SOCIALE

Institution publique de Sécurité Sociale

Place Victor Horta, 11 – 1060 BRUXELLES – Tél 02-509 31 11 – Fax 02-509 30 19 - Internet : www.onss.fgov.be

A VOTRE SERVICE DANS VOTRE REGION

Pour quoi?

Pour répondre à toutes les questions des employeurs et des travailleurs concernant :

- l'application de la législation sociale ONSS
- l'immatriculation
- la rédaction des déclarations (qui doit être déclaré, quelles sommes déclarer à l'ONSS...)
- la déclaration immédiate de l'emploi (DIMONA)
- le calcul et le paiement des cotisations
- les réductions de cotisations

- la tenue des documents sociaux
- l'introduction d'une plainte, etc...

Où?

A partir du 18 janvier 2006

COUILLET, Rue de la cimenterie 38
Tél. 071 - 30.95.28 - Fax 071 - 30.95.29

Quand ?

Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Ou sur rendez-vous

Festivités - Spectacle

FANFARE ROYALE D'ACOZ



Tous les membres de la Fanfare Royale d'Acoz sont heureux de présenter à son fidèle public leurs meilleurs vœux pour l'année 2006 et les remercient de leur assiduité.

PROGRAMME 2006Mars

Samedi 4 : Grand Feu d'Acoz - Centre

Avril

Samedi 8 : Marché artisanal à Acoz

Samedi 29 : Concert de Printemps à Acoz

Mai

Dimanche 28 : Marche Saint-Martin à Aiseau

Juin

Dimanche 4 : Marche Sainte-Rolende à Acoz

Lundi 5 : Marche Sainte-Rolende à Joncret

Dimanche 25 : Marche Sainte-Marie D'oignie à Aiseau

Juillet

Dimanche 2 et Lundi 3 : Marche Saint-Pierre à Morialmé

Août

Dimanche 6 : Marche Saint-Roch à Sart-Eustache

Samedi 19 : Concert de Saint-Roch à Acoz

Dimanche 20 et Lundi 21 : Marche Saint-Roch et Saint-Frègo à Acoz

Septembre

Dimanche 3 : Marche Saint-Hubert à Loverval

Samedi 16 : Tour Sainte-Rolende à Vélo

Octobre

Vendredi 27 : Concours de Belote à Gerpinnes

Samedi 28 : Soirée Bavaroise à Gerpinnes

Novembre

Samedi 11 : Armistice à Acoz & Lausprelle.

Dimanche 19 : Messe de Sainte-Cécile

Décembre

Vendredi 15 : Concert de Noël à Acoz

Site internet : www.fanfare-acoz.be

Contacts : Président, Gérard Collart : 0477 / 620.074 -
collart.family@skynet.be

Directeur Musical, Philippe Frères : 071/702.333 - acoz@scarlet.be

FANFARE ROYALE D'ACOZ

Samedi 29 avril 2006 - Salle Fernand Pouleur à Acoz

Concerto Della Primavera - Musica Italiana

Tous les musiciens et membres de la Fanfare Royale d'Acoz ont le plaisir de vous inviter à leur Soirée Italienne.

Nous vous convions à fêter l'arrivée du printemps dans une ambiance conviviale et villageoise.

Petite restauration de circonstance

ENTREE GRATUITE

Direction : Philippe Frères (071/702.333 - acoz@scarlet.be)

Présidence : Gérard Collart (0477 / 620.074 - collart.family@skynet.be)

www.fanfare-acoz.be

LES GRANDS FEUX

GRAND FEU DES FLACHES

Date : le samedi 25 mars 2006

Programme :

15 h 30 : Rassemblement des masqués au club-house, rue Paganetti.

16 h 00 : Départ du cortège dans les rues du village.

19 h 30 : Rondeau final près de l'église.

20 h 00 : Allumage du bûcher.

21 h 00 : Soirée dansante avec Manu.

23 h 00 : Remise des prix aux masqués ayant effectué le tour du village.

GRAND FEU DE FROMIEE

salle des fêtes de Fromiée - le samedi 25 mars 2006.

Programme :

17H00 : Rassemblement des masqués à la maison du village et défilé au son de la fanfare.

20H00 : Allumage du bûcher par les derniers mariés du village aidés par Monsieur Noël. (propriétaire du terrain sur lequel le bûcher sera établi)

21H00 : Bal masqué

22H30 : Remise des prix. (Pour tous les masqués)

GRAND FEU DE VILLERS-POTERIE

Le dernier grand feu de la région !! Les 25 et 26 mars : Ramassage des sapins et autres fagots dans les rues du village, construction du bûcher.

Le samedi 1er avril

Dès 14h30' : rassemblement des masqués à la salle des fêtes.

Formation du cortège et départ pour la « FIESTA VILLERSOISE »

Parcours dans les rues du village aux airs d'une sono délirante !!! Buvette mobile...

Vers 19h00' : arrêt sur la place communale pour rondeaux et danses

Vers 20h30' : allumage du bûcher par les derniers mariés à la rue des Six Bonniers !!!

Rondeaux et feux de Bengale...

Dès 21h00' : Grand bal masqué animé par la Sono Watt Sound

Durant la soirée, remise des prix aux masqués du cortège.

Nouveauté 2006 !!!

Si vous souhaitez boire un verre dans une ambiance feutrée et conviviale, rejoignez-nous au bodega dans les salles annexes. Vous trouverez un grand choix de bières et tout cela sous des airs de Jazz... (Accès dès 21h00')

Une organisation du Comité des Fêtes, Sports et Loisirs

PÈLERINAGES À SAINTE ROLENDE - ANNÉE 2006

Unité Pastorale de Gerpennes - Paroisse Saint-Michel Gerpennes-Centre

1. Le samedi 13 mai 2006

Fête de sainte Rolende : messe à 17h30 en l'église Saint-Michel

2. Le dimanche 14 mai 2006 : premier Tour

Messe à 10h30 en l'église Saint-Michel de Gerpennes, suivie de la procession avec la Châsse de Sainte Rolende (itinéraire du premier Tour).

3. Le jeudi 25 mai 2006 : fête de l'Ascension

Messe à 10h30, en l'église Saint-Michel de Gerpennes, suivie de la procession avec la Châsse de Sainte Rolende (itinéraire du deuxième Tour)

Après la messe, la confrérie invite ses membres, les pèlerins et tous ceux qui veulent s'y associer, au 3^{ème} repas fraternel dans les jardins du presbytère.

Prix modéré. Les bénéfices de ce repas sont toujours distribués à des œuvres liées ou non à la paroisse.

Cette année les bénéfices du repas sera entièrement destiné à la restauration de la Châsse.

4. Le Lundi de la Pentecôte 5 juin 2006 -Grand Pèlerinage

Ouverture de l'église Saint-Michel dès 2h15

Messe à 3h00 suivie du départ du grand pèlerinage à Sainte Rolende (Tour de plus ou moins 30 Km)

Rentrée solennelle à 18h00 à partir de la plaine de Sartia. La procession est précédée par l'escorte des Marcheurs.

Monseigneur Guy Harpigny, évêque de Tournai sera parmi nous, en procession

Salut solennel en l'église de Gerpennes vers 20h

Vénération de la Châsse dans l'église Saint-Michel

La Châsse de Sainte Rolende, contenant ses reliques, peut être vénérée chaque jour dans l'église de Gerpennes.

Dans cette même église, elle peut être portée pour la vénération après la messe du jour aux dates suivantes :

- le 2ème Dimanche de mai : le 14 mai 2006
- le jour de l'Ascension : le 25 mai 2006
- le Dimanche de la Pentecôte: le 4 juin 2006
- le Mardi de la Pentecôte: le 6 juin 2006
- le Dimanche de la Trinité: le 11 juin 2006.

Cure de Gerpennes- Père Joseph Vennix- CRL - Place des Combattants, 3- 6280 Gerpennes - Tél et Fax : 071/506.243



PROGRAMME 1ÈME SEMESTRE 2006 :

DISTRIBUTION GRATUITE D'ŒUFS DE PÂQUES

Cette année le syndicat d'initiative de Gerpennes distribuera les traditionnels œufs de Pâques aux enfants jusqu'à 12 ans de l'entité, le dimanche 16 avril à 10 heures précises sur le parc Saint Adrien. Nous vous attendons nombreux.

FOIRE VERTE LE 6 MAI

Un programme varié et éclectique sera proposé sur le parking de la poste. Grand marché aux fleurs et plantes, découverte nature, balade en poney, animations pour enfants et brocante ouverte à tous.

27ème FOIRE ARTISANALE ET COMMERCIALE DE PENTECÔTE les 2, 3, 4, 5 et 6 juin 2006.

Notre traditionnelle foire de Pentecôte vous accueillera pendant ces cinq jours pour vous proposer plus de trente exposants. Le secteur HORECA sera présent avec nos deux restaurants ainsi que plusieurs stands « Dégustation » de produits de notre terroir wallon. La population gerpinnoise est invitée à l'inauguration qui aura lieu le vendredi 2 juin à 18h30.

FESTIVAL DE GERPINNES GERPINNES'Rock FESTIVAL

VENDREDI 30 juin et SAMEDI 1er JUILLET

Bloquez d'ores et déjà ces dates pour la huitième édition du festival de Gerpennes. Festival 100% belge, en plein air sur le parc Saint Adrien.

A l'affiche : Vendredi dès 18h00, concours de jeunes talents ; à 22h00, dj'set.

Le Samedi dès 18h00 : les groupes locaux se déchaînent avant d'ouvrir la fête à William Dunker avec une quinzaine d'invités surprise.

Consulter le site du festival : www.gerpennesrockfestival.org

Nous recherchons des bénévoles pour assurer diverses fonctions lors de ce festival. Contactez-nous au 071/50 14 85.

SITE WEB DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE GERPINNES

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web. Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 10.000 visiteurs ont déjà consulté notre site.

Le site peut être un moyen de promotion gratuit, les associations gerpinnoises, les artisans peuvent y placer les renseignements les concernant.

Il suffit de nous envoyer un mail à info@si-gerpinnes.be ou de renvoyer la souche ci-dessous complétée à l'adresse du Syndicat d'Initiative.

PUBLICITÉ SUR LE SITE INTERNET

Nom de l'association :

Nom et adresse de la personne de contact :

.....

.....

.....

.....

.....

Genre d'activité :

.....

.....

.....

.....

Vous pouvez, éventuellement, y joindre le calendrier de vos activités, photos et commentaires.

Ce service vous est offert par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Gerpennes-Entité.

Promenez-vous dans les différentes rubriques à l'adresse :

<http://www.si-gerpinnes.be>